

ÉDITO



Depuis 1996, l'Ecole départementale de musique (EDM) fait partie du paysage culturel de la Charente.

En 20 ans, ce service public de proximité du Conseil départemental a contribué à l'éveil musical et artistique de plusieurs générations de Charentais.

Avec ses 16 antennes, l'EDM participe au maillage culturel du département et apporte un service de qualité grâce au professionnalisme et à la disponibilité de ses 48 professeurs.

Sa démarche singulière, qui place la pratique collective au cœur de sa pédagogie, lui permet d'offrir une formation complète et dynamique reliant l'apprentissage instrumental, le chant et la culture musicale.

A cette mission d'enseignement, s'ajoutent celles de la diffusion, de la création et de l'animation des territoires. Ainsi, l'EDM encourage ses élèves, dès le plus jeune âge, à devenir acteurs des scènes culturelles locales, source de motivation et de plaisirs partagés.

S'adressant au plus grand nombre, cette école propose également un accès à la formation pré-professionnelle grâce à son fonctionnement en réseau avec les autres conservatoires du département.

Vous trouverez dans cette brochure le détail des contenus pédagogiques et artistiques de l'EDM ainsi qu'une plaquette d'inscription.

J'espère qu'ils répondront à vos attentes et souhaite à toutes et à tous, une très belle année musicale 2015 – 2016.

François BONNEAU

Le Président du Conseil départemental

EN CHARENTE, 16 ANTENNES DE L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE (Conservatoire à Rayonnement Intercommunal)



- Antennes de l'EDM - Pôle Ouest Charente
- Antennes de l'EDM - Pôle Sud Charente
- Antennes de l'EDM - Pôle Est Charente
- Antennes de l'EDM - Pôle Nord-Est Charente
- Antennes de l'EDM - Pôle Nord-Ouest Charente
- Les autres établissements publics d'enseignement musical en réseau avec l'EDM



École départementale de musique
Conseil départemental de la Charente
31, boulevard Émile Roux
CS 60 000 - 16917 ANGOULÊME CEDEX 9
Accueil : 05 16 09 50 13
Inscriptions : 05 16 09 68 78 / 05 16 09 69 26
Réinscriptions : 05 16 09 74 27
Courriel : edm@lacharente.fr
Site : www.lacharente.fr



ZESPINO // Photos : © Jean-Benoît Gallot

edm
Ecole
départementale
de musique

RENTRÉE
2015 • 2016

PORTES OUVERTES DU 15 AU 19 JUIN 2015
Planning en ligne sur www.lacharente.fr
REPRISE DES COURS LE LUNDI 14 SEPT. 2015

L'EDM
en chiffres

941
élèves

45
professeurs

22
disciplines

16
antennes

80
manifestations
aux partenariats multiples

LA MUSIQUE
POUR LES
PLUS JEUNES

4 à 6
ANS*

JARDIN MUSICAL 1^{ère} année et 2^{ème} année
Moyenne et grande section maternelle
Découverte ludique du monde sonore

6 à 7
ANS*

ÉVEIL MUSICAL
Année du cours préparatoire
Formation musicale, chant et découvertes instrumentales

*Age minimum requis au 31 décembre de l'année en cours

L'École départementale de musique, conservatoire décentralisé en milieu rural et classé par le Ministère de la Culture, propose un enseignement musical de qualité.

Ouvert à tous, **enfants, adolescents** et dans la limite des places disponibles, **aux adultes**, l'EDM permet aux élèves de développer leurs compétences artistiques et personnelles et de découvrir le plaisir de partager leur pratique ensemble ou avec un public.



LES DIFFÉRENTES ESTHÉTIQUES

Les disciplines proposées par le conservatoire couvrent différentes esthétiques, des musiques anciennes et traditionnelles aux musiques amplifiées, jazz ...



ENSEIGNEMENTS ET PARCOURS

L'enseignement est organisé en **3 cycles, chacun d'une durée de 3 à 5 ans**. Les cursus allient enseignement instrumental et vocal, formation musicale et pratiques collectives.

à
partir de
7 ANS*

Module CYCLE 1

Durée de cycle : 3 à 5 ans
1h30 à 3h hebdomadaires

1^{ère} année

- Formation musicale et chant choral
- Découverte, initiation ou formation instrumentale

A partir de la 2^{ème} année

- Formation et culture musicale
- Formation instrumentale et/ou vocale
- Pratique collective



INSTRUMENTS PROPOSÉS (selon les antennes)

Cordes : alto, guitare, violon, violoncelle

Cuivres : trombone, trompette

Bois : flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone

Claviers : accordéon chromatique, accordéon diatonique, clavecin, orgue, piano

Batterie et percussions

Voix



*Age minimum requis au 31 décembre de l'année en cours

PRATIQUES COLLECTIVES

Formidable levier de motivation, les pratiques collectives sont source de partage et d'épanouissement artistique ! Les élèves sont amenés à se produire régulièrement dans le cadre de prestations publiques (concerts, auditions, festivals...)

- Orchestre à vent, à cordes, pluri-instrumentaux
- Musique de chambre
- Ensembles vocaux
- Ensembles de classes
- Musiques actuelles
- Percussions



PARCOURS DIPLÔMANTS

Le **cycle 2** est accessible aux élèves ayant validé leur évaluation de fin de cycle 1. Il peut conduire à l'attribution d'un **brevet**.

Les titulaires de ce diplôme peuvent accéder au **cycle 3** dont les acquis sont validés par le **Certificat d'Etudes Musicales (CEM)**.

PARCOURS PERSONNALISÉ

Accessible aux élèves ayant validé leur évaluation de fin de cycle 1, le parcours personnalisé est une offre de formation destinée aux élèves ne désirant pas suivre un cursus à caractère diplômant. Il est adapté à leur projet personnel.

A la fin de ce parcours, les acquis sont validés par l'**Attestation spécifique de formation**.

Il existe des passerelles entre ces différents parcours.